

Questions orales

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, dans l'état actuel des choses, notre pays a surtout besoin d'un esprit de tolérance et de compréhension. Pourtant le gouvernement poursuit un programme favorisant la confrontation et les dissensions parmi les Canadiens et ses propres employés, parce qu'il s'efforce désespérément de hausser son faible degré de popularité.

Je demande au ministre de me dire quand le gouvernement compte commencer à assurer une gestion responsable et cesser de bouleverser la vie des Canadiens. J'en appelle à lui, même s'il est bien tard: nommera-t-il un médiateur? Tentera-t-il de régler ce problème de façon juste et équitable?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je pense qu'entre les deux parties, l'employeur et les employés, et l'AFPC en particulier, c'est bien l'AFPC qui agit de façon irresponsable. Quand on voit ce qui s'est passé samedi, et encore ce matin, dans un hôpital pour anciens combattants où l'on a empêché au personnel d'aller soigner des gens qui avaient absolument besoin de leurs soins, ce n'est pas une attitude raisonnable.

Pour ce qui est de nommer un médiateur, cette façon de procéder peut bien sûr être utile—je ne le nie pas, bien au contraire—mais il faut d'abord qu'il y ait une possibilité d'en arriver à un accord.

Nous avons négocié avec l'AFPC pendant 60 jours, puis nous avons eu recours à la conciliation pendant 30 jours. L'AFPC a déclenché la grève et nous avons proposé de retourner à la table de négociations et de faire un dernier effort. Nous nous sommes rencontrés à 35 reprises. Nous avons fait des offres jeudi soir, des offres très importantes compte tenu des restrictions auxquelles nous sommes soumis. Le jour suivant nous avons la réponse: l'Alliance était en grève. Elle avait pourtant accepté quelque chose. Elle avait accepté de ne pas recommencer la grève tant que les négociations n'étaient pas rompues, et elles ne l'étaient pas.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, le ministre sait très bien que selon les conclusions de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, le gouvernement a passé des mois sans négocier de bonne foi. Je presse le ministre, maintenant qu'il a parlé de la possibilité de négocier, si cette possibilité existe, d'épargner aux Canadiens et à ses employés les difficultés qu'ils connaissent actuellement, de nommer un médiateur et de tirer parti de cette possibilité, si infime soit-elle, plutôt que de publier des avis dans tout le pays à grands frais pour les contribuables, avec pour

seul but de dire aux Canadiens, à leurs frais, ce qu'ils doivent penser.

Le ministre peut-il me dire s'il compte retirer immédiatement ces messages, admettre qu'il reste une possibilité, nommer un médiateur et utiliser cet argent pour parvenir à un règlement raisonnable.

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): La députée admettra sûrement, monsieur le Président, que les citoyens du Canada, qui ont passablement souffert de ces grèves, ont le droit de savoir ce que nous avons offert. Laissons-les décider.

Pour ce qui est de retourner à la table de négociations, comme le propose encore une fois la députée, je vous lis le texte d'un accord conjoint entre le Conseil du Trésor et l'AFPC, qui dit: «Elle retirera ses piquets de grève et demandera à ses membres de retourner dès lors au travail, pour tout le temps que dureront les négociations.» Nous n'avons pas quitté la table de négociations, ce sont eux qui se sont retirés.

[Français]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, aujourd'hui, le président du Conseil du Trésor a dit que la seule option du gouvernement était d'aller de l'avant avec la législation ordonnant le retour au travail. Cette législation est, je crois, la dernière option de ce gouvernement. C'est une faillite pour ce gouvernement. Les grévistes ont dit qu'ils retourneraient au travail si le gouvernement nommait un médiateur. Le gouvernement va-t-il nommer un médiateur immédiatement et s'asseoir à la table?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): J'ai déjà expliqué, monsieur le Président, que le gouvernement n'acceptait pas un médiateur parce que déjà PSAC a manifesté sa mauvaise volonté en refusant de suivre un processus très clair de négociation. Ils ont quitté la table. Pendant des mois de négociations, 90 jours avant la grève et 35 réunions intenses par la suite, ils n'ont jamais mis une seule proposition sur la table. Et là, tout à coup, devant cette loi, ils se révèlent avoir une imagination particulièrement fertile. J'ai, quant à moi, perdu confiance dans les leaders de ce syndicat. Je le regrette profondément et nous serons prêts à négocier, si vous le voulez. Mais lorsque les conditions de l'accord que nous avons seront respectées, les fonctionnaires seront au travail.

[Traduction]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le refus constant du gouvernement d'aller plus loin et de reprendre les négociations fera que les Cana-